



St-Gingolph, le 1er juin 2022

Commune de St-Gingolph
(Valais)

EXTRAIT DES DECISIONS DU 16 MAI 2022

Le Conseil a décidé :

de contribuer financièrement à la campagne PEDIBUS 2023 à raison de Fr.200.00 annuellement.

d'autoriser l'association The Paddle club à organiser une manifestation nautique sur le Lac Léman qui touchera les eaux territoriales de St-Gingolph et le Bouveret les 23 et 24 juillet 2022. Le préavis est transmis directement au Service de la navigation du valais.

d'accepter le devis de Fr.7'323.60 de l'entreprise Grept Christophe concernant le projet de protection des captages des zones de source à l'Au de Morge avec du matériel issu de la commune. L'installation sera réalisée par l'entreprise Morisod pour une somme de Fr.12'960.00.

d'adjuger la végétalisation du mur des écoles à l'entreprise Furst Jardins Riviera SA pour une somme de Fr.3'473.65.

de confirmer le partenariat avec la Mairie Française de St-Gingolph concernant la location d'une partie d'un local situé sur France, destiné aux sociétés villageoises, pour une somme annuelle de Fr.3'000.00

de regrouper sous l'égide de l'ACHL toutes les heures de piscine pour l'ensemble des écoliers des 4 communes.

